



PROPOSITION DE PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL DU FONDS CAURIS CROISSANCE II (FCC II)

Date D'approbation :

Décembre 2009.

Pays :

TOGO

Localité :

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

Type :

Prise de Participation

Montant :

7 000 M FCFA

1. IDENTIFICATION DU PROJET

La requête sollicitant la participation de la BOAD au capital social de la société de capital investissement en cours de création, dénommée a Fonds Cauris Croissance II (FCC II) >, a été soumise à la Banque par lettre en date du 04 juin 2009 du Président Directeur Général de Cauris Management 5A.

Le présent rapport d'évaluation a été élaboré sur la base de la documentation et des informations recueillies auprès de Cauris Management SA, société de gestion du futur Fonds et des séances de travail tenues avec l'équipe de gestion.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

La justification de la création du FCC tient à la nécessité d'une capitalisation de l'expérience acquise par Cauris Management SA ainsi qu'aux opportunités d'investissement de la zone d'intervention du projet.

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet, la participation de la BOAD à hauteur de 7 000 M FCFA, au capital social du Fonds Cauris Croissance II, soit 23,3% du montant total du Fonds fixé à 30000 M FCFA.

Le FCC est appelé à intervenir de manière significative, mais généralement minoritaire, en fonds propres (capital et/ou quasi capital) dans les entreprises à fort potentiel de croissance et de rentabilité. Il couvrira prioritairement les pays de la Zone UEMOA ainsi que la Guinée Conakry, la Mauritanie et le Cap Vert.

Les objectifs du Fonds sont : (i) permettre à Cauris Management 5A de disposer de ressources supplémentaires afin de continuer à apporter une réponse à la faiblesse des fonds propres des entreprises de L'UEMOA; (ii) saisir les nombreuses opportunités en matière de capital-investissement qu'offrent les entreprises de la sous-région dans le cadre du développement de leurs activités; (iii) maximiser la rentabilité des capitaux investis

4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

Tous les pays sont couverts par Cauris Banque : Bénin, Burkina Faso ,Côte d'Ivoire, Guinée Bissau ,Guinée, Mali, Niger Sénégal Togo.

5. COÛT ET FINANCEMENT

Le FCC II vise une taille de 30 000 M FCFA avec un closing visualisé pour fin décembre 2009. Compte tenu de ce qui précède, il est recommandé au conseil d'administration d'autoriser la participation de la BOAD au capital du Fonds Cauris Croissance II à hauteur de 7 000 M FCFA.

BOAD (7 000 M FCFA)